

Josette Audin a écrit à François Hollande

article de la
rubrique [les deux](#)

[rives de la Méditerranée \[spip.php?rubrique5\]](#) > [Maurice Audin \[spip.php?rubrique241\]](#)

date de publication : dimanche 25 novembre 2012



[Son mari, arrêté en 1957, a disparu \[spip.php?article15\].](#)

Josette Audin rend publique la lettre qu'elle a adressée sous forme manuscrite le 6 août 2012 au Président de la République. À un mois du déplacement de François Hollande en Algérie, elle lui demande de prononcer « *une condamnation ferme de la torture et des exécutions sommaires commises par la France pendant la guerre d'Algérie.* »

Mme Josette Audin

Bagnolet, le 6 Août 2012

à

Monsieur le Président de la République Française

Monsieur le Président de la République,

Je vous écris au sujet de mon mari, Maurice Audin. En 1957, nous vivions à Alger, avec nos trois enfants (3 ans, 20 mois et 1 mois). C'était la guerre d'Algérie.

Comme beaucoup d'autres Algériens, Maurice était engagé dans la lutte pour la libération de l'Algérie.

Comme beaucoup d'autres Algériens, il a été arrêté par les parachutistes français, responsables "du maintien de l'ordre".

C'était le 11 Juin 1957, pendant la bataille d'Alger.

Comme beaucoup d'autres Algériens, il a été atrocement torturé, torturé jusqu'à la mort.

Comme pour beaucoup d'autres Algériens, les militaires français, responsables de son assassinat, ont prétendu qu'il s'était évadé au cours d'un transfert.

Les autorités civiles, militaires, juridiques, françaises s'en sont toujours tenues à cette thèse. Pourtant, des historiens, dont Pierre Vidal-Naquet, ont établi que mon mari était mort sous la torture. Une journaliste, Nathalie Funès, a trouvé récemment, dans les archives d'une université américaine, des éléments nouveaux.

Il est temps, plus de 50 ans après la fin de la guerre d'Algérie, que la vérité soit connue et reconnue. Pour commencer, il faut que les historiens puissent avoir accès à toutes les archives de toutes les personnalités civiles et militaires françaises en charge du "maintien de l'ordre" en Algérie, et à tous les niveaux. J'espère, Monsieur le Président de la République, que vous aurez à coeur de faire ouvrir toutes ces archives pour que soit établie la vérité sur ce qui s'est passé, au nom de la France, en Algérie.

Comme le Président de la République Jacques Chirac l'a fait pour condamner la rafle du Vel d'Hiv, j'espère que vous ferez aussi, au nom de la France, non pas des excuses pour des actes qui ne sont pas excusables, mais, au moins, une condamnation ferme de la torture et des exécutions sommaires commises par la France pendant la guerre d'Algérie.

Avec mes sentiments respectueux.

Josette Audin

La veuve de Maurice Audin en appelle à Hollande

par Marie Quenet, *Le Journal du Dimanche*, le 25 novembre 2012

La douleur est toujours là. Josette Audin, 81 ans, triture ses lunettes, s'interrompt, regarde au loin. Cinquante-cinq ans après l'arrestation de Maurice Audin, jeune mathématicien communiste arrêté par les parachutistes français pendant la bataille d'Alger, la veuve poursuit sa quête de vérité. Les militaires ont prétendu que son mari s'était "évadé". Il n'a plus jamais donné de nouvelles. À quelques semaines du voyage de François Hollande en Algérie, la vieille dame attend encore un geste du chef de l'État. Elle lui a écrit, le 6 août dernier, demandant "*que les historiens puissent avoir accès à toutes les archives de toutes les personnalités civiles et militaires françaises en charge du 'maintien de l'ordre' en Algérie*". Un dernier espoir pour élucider « l'assassinat » de son époux, devenu une figure emblématique des tortures pendant la guerre d'Algérie.

Le 11 juin 1957, se souvient la veuve, "*nous étions couchés, il était environ 23 heures quand on a tambouriné à la porte. Ils venaient arrêter mon mari. Il a eu le temps de me dire : "Occupe-toi des enfants !"*". Maurice Audin, partisan de l'indépendance algérienne, a été torturé. Henri Alleg, arrêté lui aussi, le décrit le "*visage blême et hagard*" dans son livre-témoignage *La Question*. Un autre l'a vu, en slip, attaché sur une planche avec "*des pinces reliées par des fils électriques à la magnéto, fixées à l'oreille droite et au pied gauche*". Josette Audin sait cela. Mais sa lettre évoque aussi les autres Algériens, disparus anonymes de la bataille d'Alger. Elle exhorte donc François Hollande : "*Comme le président de la République Jacques Chirac l'a fait pour condamner la rafle du Vél d'Hiv, j'espère que vous ferez aussi, au nom de la France, non pas des excuses pour des actes qui ne sont pas excusables, mais au moins une condamnation ferme de la torture et des exécutions sommaires commises par la France pendant la guerre d'Algérie.*"

Nicolas Sarkozy n'a jamais répondu

Le comité Audin, emmené notamment par l'historien Pierre Vidal-Naquet, a montré que l'évasion était impossible. Josette Audin a déposé plainte contre X pour homicide dès juillet 1957. Premier non-lieu en 1962, après le décret d'amnistie. La veuve dépose une autre plainte en 2001 pour séquestration et crime contre l'humanité. Nouveau non-lieu. Elle écrit à Nicolas Sarkozy en 2007. Aucune réponse [1 [#nb1]]. "*Je ne sais pas si on connaîtra la vérité un jour, soupire Josette. Il faut le faire quand même...*" Impossible d'abandonner, pour celle qui ne s'est jamais remariée, qui a élevé ses trois enfants "*dans l'amour de leur père*" et garde, dans son salon, les photos noir et blanc de son époux disparu à 25 ans. Difficile de faire son deuil quand le corps demeure introuvable. "*Les enfants ont toujours espéré que leur papa allait revenir, jusqu'à l'indépendance de l'Algérie*", témoigne-t-elle.

De nouveaux éléments sont apparus en mars dernier. Une journaliste du *Nouvel Observateur* a trouvé aux États-Unis, dans les archives du colonel Yves Godard, un "document inédit" désignant nommément un militaire comme probable assassin de Maurice Audin [2 [#nb2]]. Et maintenant ? Le ministère de la Défense va répondre à Mme Audin sur ce qui relève de son domaine de compétence. Le trésorier de l'association Maurice Audin a déjà pu consulter, fin septembre, des documents conservés par le service historique de la Défense. Sans découverte fondamentale. D'où la volonté d'avoir accès à d'autres archives...

"S'arrêter là, ce n'est pas suffisant"

Pour le reste, Josette Audin approuve le fait que François Hollande ait reconnu la "sanglante répression" de la manifestation des Algériens, le 17 octobre 1961 [3 [#nb3]]. Mais, s'inquiète-t-elle, "*on a bien l'impression que c'est le maximum de ce que voulait faire le Président. S'arrêter là, ce n'est pas suffisant*". Le 26 mars dernier, le candidat Hollande n'écrivait-il pas à l'association Audin afin de saluer son action "*pour que la vérité soit enfin reconnue officiellement par l'État*" [4 [#nb4]], ajoutant qu'il croyait "*utile que la France présente des excuses officielles au peuple algérien*" ? La veuve de Maurice Audin veut garder espoir.


Notes

[1 [#nh1]] Voir : [l'Etat n'a toujours pas répondu à Josette Audin \[spip.php?article3060\]](http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article3060). (Les notes ont toutes été ajoutées par LDH-Toulon).

[2 [#nh2]] Voir : [affaire Audin : la vérité doit être dite \[spip.php?article4915\]](http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article4915).

[3 [#nh3]] Voir : [François Hollande reconnaît la sanglante répression du 17 octobre 1961 \[spip.php?article5164\]](http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article5164).

[4 [#nh4]] Voir : [vendredi 22 juin, à la BNF : remise du prix Maurice Audin et colloque \[spip.php?article5022\]](http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article5022).

 [RSS 2.0 \[http://www.ldh-toulon.net/spip.php?page=backend\]](http://www.ldh-toulon.net/spip.php?page=backend) | [plan d'ensemble du site \[http://www.ldh-toulon.net/spip.php?page=plan\]](http://www.ldh-toulon.net/spip.php?page=plan) | [le site national de la LDH \[http://www.ldh-france.asso.fr/\]](http://www.ldh-france.asso.fr/) | [SPIP \[http://www.spip.net/\]](http://www.spip.net/)